

Un label national « éco-responsable » pour les fleuristes est testé à La Madeleine

PUBLIÉ LE 05/11/2012

| ON EN PARLE | S'engager sur la provenance des fleurs, sur la manière dont elles sont cultivées, mais aussi sur les emballages, la consommation d'énergie du magasin ou la gestion des déchets, tel est le principe du label « éco-responsable » créé sur l'initiative d'une entreprise roubaisienne avec le concours de la Fédération nationale des fleuristes. Il est en cours de test chez un fleuriste madeleinois, Fanchon, avant un lancement national. Explications :



« L'objectif de ce label est clair : être le plus respectueux pour l'environnement possible. Pour obtenir, ce label il faut, par exemple, acheter nos fleurs venant d'équateur à des sociétés, respectant l'aspect environnemental, mais aussi social de leur production. Social, cela veut dire que les personnes qui cultivent ces fleurs soient correctement rémunérées, traitées dignement, etc... », commence Clémence Mérel salariée de la maison Fanchon, à La Madeleine (le long du Grand Boulevard).

Mais les exigences fixées par le cahier des charges vont plus loin, puisque le magasin candidat doit aussi limiter au maximum sa consommation d'énergie, en utilisant par exemple des lampes basse consommation, plutôt que des halogènes, ou mieux des éclairages naturels. Un détail ? Pas vraiment quand on sait qu'une simple lampe éclairant une enseigne peut consommer 300 watts en continue. Souvent, il y en a trois ou quatre.

« La gestion de l'eau, des déchets, des emballages entre en ligne de compte », explique Alexandra Knoffel, qui, pour le compte de la société Clayrton's, est à l'origine de ce label totalement neuf pour la profession.

Clayrton's est une société roubaisienne qui vend notamment des emballages, pour les fleuristes. Cette société employant une cinquantaine de salariés s'est positionnée sur le créneau « écolo ». Ainsi, son imprimerie n'emploie que des encres à l'eau, n'utilise pour sa gamme spécifique que du papier kraft.

« Pour mettre en place ce label, nous nous sommes rapprochés de la Fédération des fleuristes, qui a tout de suite été séduite par le projet.

C'est elle qui nous a aidé à mettre en place le cahier des charges avec Ocacia, un organisme de certification indépendant », précise Alexandra Knoffel. « Nous avons choisi Ocacia parce que les gros organismes comme Véritas ne se montraient pas vraiment intéressés, mais surtout parce que sa spécialité est le domaine agricole. » Pour mettre au point ce label et établir les procédures d'attribution, un test grandeur nature a été fait, après un appel chez des professionnels acceptant la démarche. « Deux fleuristes se sont montrés prêts à s'investir dans ce projet », confirme la responsable de projet de l'entreprise Clayrton's. Et Fanchon est celui qui a passé le premier avec succès l'audit infligé par Ocacia. « Nous sommes au tout début, reprend Alexandra Knoffel, peut-être ce label, ses critères vont évoluer, mais il fallait bien commencer par quelques tests, avant d'effectuer le lancement officiel nationalement avec le concours de la Fédération. » Un préalable avant que ce logo « éco-responsable » ne fleurisse sur les vitrines. Il lui faudra, pour cela, acquérir sa légitimité, y compris auprès des clients.

PAR PASCAL BUTSTRAEN
lambersart@lavoixdunord.fr